

ACADEMIE DE MTP – Formation aux concours internes d'arts plastiques –

AGRÉGATION INTERNE - CAER SECTION ARTS OPTION A : ARTS PLASTIQUES Épreuve de culture plastique et artistique

Rappel du cadre réglementaire de l'épreuve

Arrêté du 30 mars 2017 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation. NOR : MENH1707648A

Les épreuves de la section arts plastiques sont fixées ainsi qu'il suit :

Épreuve de culture plastique et artistique.

L'épreuve a pour but d'évaluer des compétences attendues d'un professeur d'arts plastiques pour la mise en œuvre des composantes culturelles et théoriques de la discipline : mobiliser la culture artistique et les savoirs plasticiens au service de la découverte, l'appréhension et la compréhension par les élèves des faits artistiques (œuvres, démarches, processus...), situer et mettre en relation des œuvres de différentes natures (genre, styles, moyens...) issues de périodes, aires culturelles, zones géographiques diverses, analyser et expliciter l'évolution des pratiques dans le champ des arts plastiques et dans ses liens avec des domaines très proches (photographie, architecture, design, arts numériques...) ou d'autres arts avec lesquels il dialogue.

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes et une sélection de documents iconiques et textuels. Tirant parti de l'analyse de cet ensemble, le candidat développe et argumente une réflexion disciplinaire sur l'évolution des pratiques artistiques.

Le programme de l'épreuve porte sur les problématiques, questions, questionnements plastiques et artistiques induits par les programmes d'arts plastiques du lycée. Six questionnements plus spécialisés issus de ces programmes orientent la réflexion à conduire ; ils sont publiés sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale et sont périodiquement renouvelés.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Sujet d'entraînement | Agrégation interne session 2025

À partir des documents figurant dans le dossier joint et en mobilisant d'autres références de votre choix (artistiques, historiques, théoriques, critiques) pour enrichir votre propos et étayer votre argumentation, vous conduirez une réflexion sur :

Les liens entre arts plastiques et architecture, design d'espace et d'objet

Dossier documentaire

- **Document 1 :**

Anonyme, *vitrail de la Sainte-Chapelle*, XIII siècle, Paris.

- **Document 2 :**

Mark ROTHKO (1903-1970), *Untitled (brown and red)*, 1964, huile sur toile, 228,6 x 175,3 x 765 cm, Pace Gallery, New-York

- **Document 3 :**

Photographie de la *bibliothèque de l'Institut du monde arabe à Paris*, réalisée par l'architecte Jean NOUVEL en 1987.

- **Document 4 :**

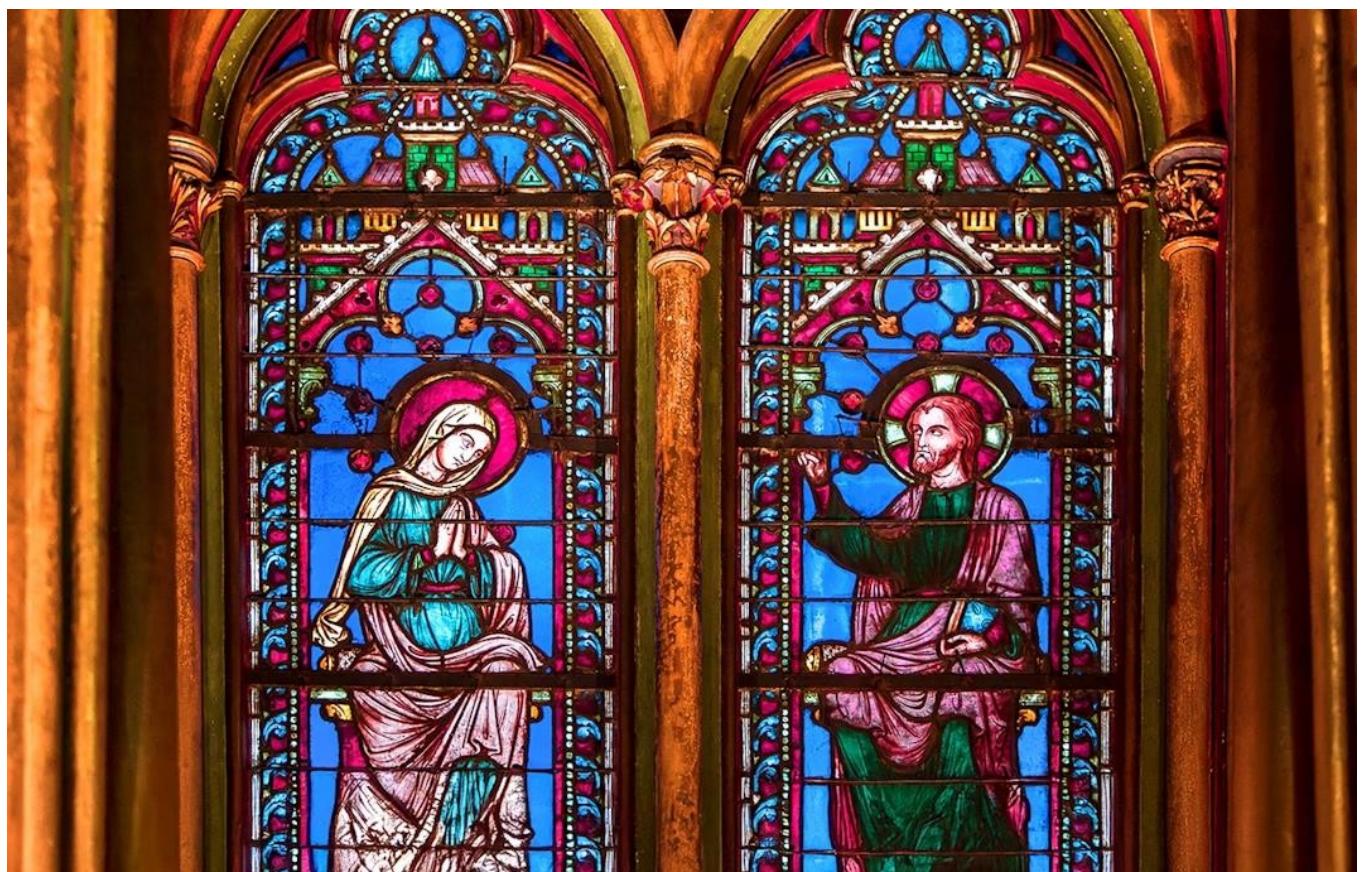
Gian Maria TOSATTI , *My heart is empty like a mirror*, 2018, installation lors de la Biennale d'art contemporain de Palerme, Palazzo Bisacari.

- **Document 5 :**

Clotilde SIMOND, *Cinéma et architecture : la relève de l'art*, 2009, Edition Aléas, Paris, p. 8 et 9.

«La *Camera Obscura* faisait pleinement partie intégrante de l'architecture. En effet, la *Camera Obscura*, phénomène connu depuis le XI^e siècle, consiste d'abord en une pièce sombre, une ouverture et une projection de la lumière extérieure sur un mur révélant une image animée sous le mode d'une inversion du haut et du bas. »

Document 1



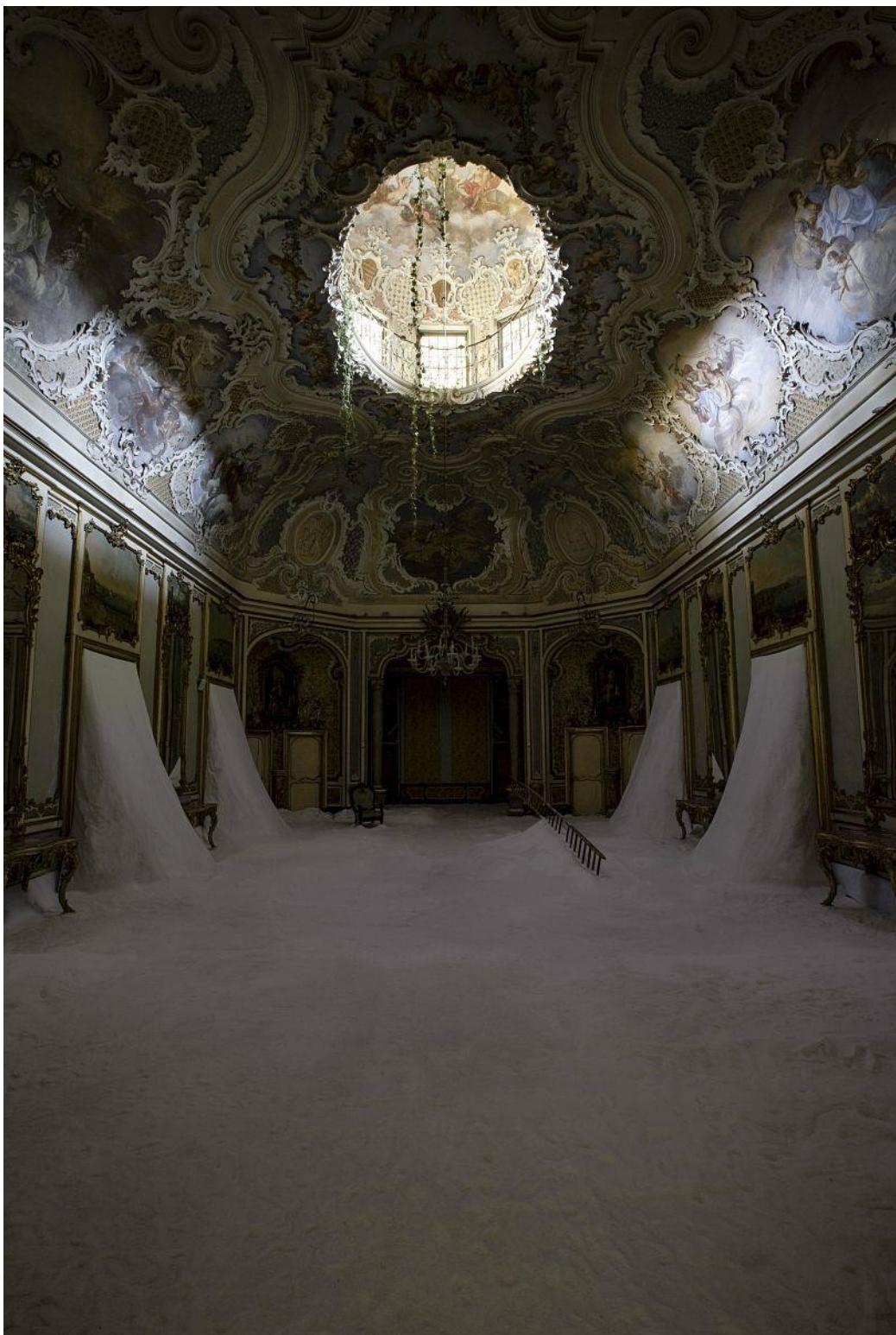
Document 2



Document 3



Document 4



Document 5

«La *Camera Obscura* faisait pleinement partie intégrante de l'architecture. En effet, la *Camera Obscura*, phénomène connu depuis le XI^e siècle, consiste d'abord en une pièce sombre, une ouverture et une projection de la lumière extérieure sur un mur révélant une image animée sous le mode d'une inversion du haut et du bas. »